



Ouverture du CRR suite au décret du 18 mai

Publié le 19 mai 2021

OUVERTURE DU CRR SUITE AU DÉCRET DU 18 MAI 2021

Le CRR peut désormais accueillir :

- **tous les élèves** sauf les adultes (hors cycle 3) danseurs
- **toutes les pratiques** sauf les cours collectifs de pratique vocale (chorales)

Compte tenu des jauges imposées, nous ne sommes toujours pas en mesure d'accueillir les parents (auditions, accompagnement des enfants, secrétariat).

Pour rappel, la danse se pratique sans contact.

La Direction



DIRECTION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE
Parvis de la Préfecture - CS 80309
95027 Cergy-Pontoise Cedex
01 34 41 42 53